

## CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

SESSION du 21 septembre 2011

### Charte d'engagement pour les jeunes en Bretagne

**Dominique RAMARD**, Groupe Bretagne Écologie

Monsieur le Président, Madame la Vice-Présidente,

Comme mes collègues des autres groupes de la Majorité, je commencerai par saluer la qualité de la démarche entreprise, à la suite de nos engagements électoraux, et qui aboutit aujourd'hui à la charte d'engagement pour les jeunes qui nous est proposée.

Le document fait une bonne analyse de ce qui fonctionne bien, de ce qui fonctionne moins bien et de la nécessaire amélioration qui doit être apportée aux dispositifs en place à l'attention des jeunes. Cette analyse mérite d'être complétée sur certains points. Cette charte étant vue comme un point de départ, cela pourra se faire au travers des prochaines étapes, puisqu'il s'agit bien d'un « contrat vivant avec les jeunesses de Bretagne ». Ainsi, l'engagement n°45, visant une bonne association des jeunes à la vie de cette charte nous semble très important. Restent les modalités à inventer, car attention à ne pas reproduire des modalités d'adultes, pour l'évaluation et le suivi de la mise en œuvre de cette charte, modalités qui seraient un frein à une bonne association des jeunes.

Pour le groupe Bretagne Écologie, la première attente ou plus exactement le premier besoin des jeunes, c'est de bénéficier des conditions de leur autonomie, c'est-à-dire de leur capacité à agir par eux-mêmes. Et cela commence par le quotidien, c'est-à-dire par les conditions de logement, de santé, de mobilité, et on pourrait croiser ces questions avec celle de la bonne l'information sur tous les dispositifs existants à l'attention des jeunes dans ces domaines. Le document qui nous est présenté aujourd'hui reprend ces priorités (logement, santé, mobilité, information) avec les 21 premiers engagements des 45 que comporte cette charte. Nous saluons la volonté du Conseil régional de jouer ce rôle d'ensemblier, de coordinateur et parfois de « petit plus » nécessaire à la performance des actions conçues pour et avec les jeunes. Et souvent, la question qui se pose pour atteindre cette performance, c'est bien celle de l'accessibilité, accessibilité à l'information, accessibilité au logement (avec les moyens financiers mais

aussi l'entourage adéquat que cela suppose), accessibilité à la mobilité (et c'est un comble de parler ici d'accessibilité, mais en particulier, en milieu rural, cela pose un vrai problème, auquel il faudra répondre en expérimentant des solutions avec les collectivités volontaires).

Le quotidien, et les CRJiens et les CRJiennes y ont fait référence, c'est aussi se nourrir. Savoir ce qu'on mange, d'où cela vient, comment cela a été produit, par qui cela a été produit. Tout ceci, pour pouvoir choisir son alimentation. Et choisir son alimentation, c'est aussi en avoir les moyens, moyens financiers j'entends. Des efforts importants ont été accomplis pour améliorer la qualité des repas servis dans les restaurants des lycées. Et bien malgré cela, on connaît tous des jeunes qui le midi préfèrent aller au restau d'en face – parfois même après avoir mangé au self – , d'autres qui vont manger ce qu'ils ont pu prendre vite fait le matin en partant de la maison, ou qui ne mangent pas du tout. Alors pourquoi font-ils cela ? « Ce n'est pas bon », « Il n'y avait pas assez à manger », « On veut pas rester au bahut le midi, on y est déjà toute la journée. ». Face à ces réactions, on peut rester quelque peu désemparés. Et il nous semble difficile d'y apporter une réponse immédiate. C'est d'ailleurs relativement général par rapport aux préoccupations des jeunes. D'ailleurs, faut-il apporter une réponse directe et rapide à leurs demandes ? Il nous semble que c'est davantage les conditions de la réponse qu'il faut faire exister. D'où l'importance de la mise en œuvre de l'engagement n°16 qui propose de généraliser notre action en faveur d'un bon équilibre alimentaire, d'une adaptation de la politique tarifaire. Un engagement, qui nous le pensons, devra poser globalement la question de l'alimentation des jeunes.

Une fois ces questions d'autonomie dans le quotidien résolues, le jeune peut s'engager. Pour cela pas besoin de l'y pousser ou de lui demander de prêter allégeance. Les jeunes ont cette culture de l'engagement, cette envie de s'engager. Engagement citoyen, et notamment en ce qui concerne les questions d'environnement, de culture ou de sport. Engagement professionnel également, un engagement qu'il ne faudra pas décourager par des conditions de travail inappropriées, des exigences trop fortes voire par l'absence de stages, de places d'apprentissage ou d'offres d'emploi.

Monsieur le Président, notre Charte d'engagement pour les jeunes de Bretagne est pour notre groupe le commencement d'une politique globale conçue pour et avec les jeunes, visant leur autonomie et l'expression de leur engagement. Nous vous en félicitons.

Je vous remercie.